



Organisation d'une soirée privée, distribution d'alcool

Par **knscrew**, le **24/03/2010** à **04:09**

Bonjour,

Je me suis récemment lancé dans l'événementiel, je m'occupe donc d'organiser des soirées et tout autres types d'événements.

J'aimerais organiser une soirée privée, où de l'alcool serait distribué gratuitement.

En effet, pour cette soirée, je louerais une salle et seule l'entrée, enfin la place sera payante. Est-ce que cela est interdit? devrais-je disposer d'une licence aussi???

Je vous remercie.

Par **Tisuisse**, le **24/03/2010** à **07:35**

Bonjour,

Cette question a été posée une bonne quinzaine de fois et nous y avons répondu. Je vous invite donc, pour savoir ce qu'il en est, de taper, dans la petite case "recherche" les mots "soirée privée" et de cliquer. Vous verrez alors apparaître tous les topics qui traitent de votre demande avec les questions des internautes et nos réponses juridiques.

Si, après cette lecture, vous avez d'autres questions à poser, n'hésitez pas à revenir sur ce

topic et nous nous ferons un devoir d'y répondre.

En attendant, bonne recherches et bon courage.

Par **csnt94**, le **27/11/2012 à 12:46**

bonjour

je voulais savoir si dans le cadre d'une promotion de nos produits destinée aux distributeurs professionnels (nous sommes fournisseurs d'articles de salles de bain) dont l'achat d'un ensemble leur donne droit à une bouteille gratuite de Whisky (donc non destinée à la vente), nécessite une autorisation ou licence ?

Merci pour votre explication

Par **Tisuisse**, le **27/11/2012 à 12:50**

NON